



Miser sur l'adaptation
Pour réussir la transition

Commentaires d'Équiterre concernant la stratégie nationale d'adaptation
Juillet 2022

À propos d'Équiterre	3
Pourquoi l'adaptation	3
État des lieux au Canada	4
Les outils disponibles	4
Ambition et pistes d'action	5
L'adaptation dans le secteur agricole	5
État des lieux	6
Sécheresses et inondations et impact sur les récoltes	6
Appauvrissement des sols	6
Pistes de solutions	7
La gestion du risque de l'entreprise	7
Les solutions axées sur la nature pour des sols en santé	7
La diversification des cultures pour une saine autonomie alimentaire	8
L'adaptation des collectivités	8
État des lieux	9
Mobilité et territoires	9
Pistes de solution	10
Reboiser et renaturaliser les écosystèmes	10
Aménager les villes de manière à limiter les besoins de déplacements motorisés	10
Livraison en milieu urbain	10
Infrastructures de transport actif	11
Décarboner le secteur lourd	11
Conclusion	11

Direction

Marc-André Viau, directeur des relations gouvernementales

Contributions

Andréanne Brazeau, analyste en mobilité durable

Alice Feuillet, chargée de projet en agriculture

Révision

Coralie Gérard, adjointe à la direction

À propos d'Équiterre

Équiterre est une voix fiable, crédible et rassembleuse en matière environnementale depuis 1993. Nous encourageons la population québécoise et canadienne à repenser les systèmes dans lesquels nous vivons.

Par des projets de démonstration, d'éducation, de sensibilisation, de recherche, d'accompagnement et de mobilisation, Équiterre contribue à l'émergence de solutions sur le terrain, à la transformation des normes sociales et à l'adoption de politiques publiques.

On s'est donné pour mission de mettre en place de nouvelles façons de faire pour ; se nourrir, produire, consommer et se déplacer. Celles-ci se doivent d'être sobre en carbone, compatibles avec les écosystèmes et la justice sociale, et conçues à l'échelle des territoires et des communautés.

Pourquoi l'adaptation

Selon Équiterre, l'objectif de l'adaptation est à la fois de réduire les risques et vulnérabilités, d'augmenter la résilience des écosystèmes, et que les communautés et individus assimilent les nouvelles bonnes pratiques.¹ Les stratégies sont individuelles et collectives, pour autant les changements attendus exigent le développement de conditions propices au changement en profondeur, ce qui dépasse les choix personnels.

L'organisation croit que les stratégies d'adaptation doivent être des outils de lutte aux inégalités sociales, en priorisant les secteurs et les communautés les plus vulnérables. Les conséquences des changements climatiques sur la santé des personnes vulnérables et marginalisées sont particulièrement préoccupantes comme le souligne d'ailleurs Santé Canada dans son rapport *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat changeant*² et également Léa Ilardo dans son texte *Les changements climatiques comme inégalités sociales de santé : le cas des milieux urbains au Québec*³.

L'adaptation comporte de nombreuses possibilités selon les secteurs d'intervention. Par exemple :

- Développer des infrastructures résilientes qui réduiront les risques.
- Protéger et restaurer la biodiversité en optimisant l'utilisation du territoire et de ses ressources naturelles.
- Réduire la dépendance aux sources énergétiques économiquement instables et polluantes et plus globalement à l'utilisation même des ressources.
- Transformer l'économie pour augmenter le taux de circularité et atténuer les impacts liés à l'exploitation linéaire des ressources et matériaux.
- Adapter le type de récoltes et les pratiques agricoles pour assurer la résilience du secteur.

¹ Équiterre (2015), [Changements climatiques et stratégies d'action](#)

² Berry, P., et Schnitter, R. (éd.). (2022). [La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir](#). Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada.

³ Léa Ilardo, [Les changements climatiques comme inégalités sociales de santé : le cas des milieux urbains au Québec](#), Le Climatoscope.

- Améliorer la conception des bâtiments, d'un point de vue thermique et énergétique.
- Économiser l'eau dans les municipalités et industries consommatrices.

État des lieux au Canada

Dans un document intitulé *Rapport sur le climat changeant du Canada*⁴, le gouvernement fédéral fait six principaux constats, notamment que « d'importantes lacunes subsistent dans notre préparation aux changements climatiques ». On y constate également que nos vulnérabilités climatiques résident dans nos infrastructures, la santé et le bien-être, la culture et l'économie de nos collectivités, peu importe leur taille.

Par ailleurs, dans son récent jugement sur la tarification de la pollution causée par les GES, la Cour suprême indique que les régions arctiques et côtières seront disproportionnellement affectées par les changements climatiques⁵. De plus, la Cour affirme que les répercussions seront particulièrement graves pour les peuples autochtones en raison des menaces liées au maintien de leur mode de vie traditionnel.

L'adaptation va de pair avec les mesures d'atténuation du rythme et de l'ampleur des changements climatiques. Par ailleurs, plus on tarde à mettre en place les mesures d'atténuations nécessaires, plus les coûts d'adaptation seront élevés. Il ne faudrait pas faire l'erreur de penser que la fonction principale de l'adaptation est uniquement d'être la dernière ligne de défense dans la lutte aux changements climatiques. L'adaptation peut aussi être une mesure d'atténuation.

Les outils disponibles

Afin d'atténuer les impacts des changements climatiques et de s'y adapter, le gouvernement fédéral s'est doté d'outils et notamment du Plan de réduction des émissions pour 2030. Dévoilé en 2021, le Plan vise à « réduire les émissions dans tous les secteurs de l'économie, afin d'atteindre notre objectif de réduire de 40 à 45 % les émissions sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et de mettre le cap sur la carboneutralité d'ici 2050⁶ ».

Le gouvernement fédéral investit également dans des programmes qui permettent aux collectivités de s'adapter, par exemple :

- Le Fonds d'adaptation et d'atténuation des catastrophes (FAAC) aide à financer les projets d'infrastructure pour aider les collectivités à faire face aux inondations, feux de forêt et sécheresse.
- Le Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN) aide les collectivités canadiennes à se doter d'infrastructures naturelles qui vont permettre à la fois d'accroître leur résilience et de redonner accès à la nature aux citoyens.

⁴ Warren, F. et Lulham, N., éditeurs (2021). [Le Canada dans un climat en changement : Rapport sur les enjeux nationaux](#); gouvernement du Canada, Ottawa, ON. uiter

⁵ Cour suprême du Canada (2021). [Renvois relatifs à la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre](#)

⁶ Canada, 2022, [Plan de réduction des émissions pour 2030](#)

Ambition et adaptation économique

Nous constatons certaines lacunes dans l'ambition et la portée des orientations actuelles en matière climatique, ce qui a un impact sur l'adaptation. En effet, la contribution du Canada à l'effort climatique mondial devrait être basée sur des principes d'équité, donc en fonction de sa responsabilité historique et de sa capacité financière. Cette juste part consiste en une réduction des émissions de GES de 60 % d'ici 2030⁷.

Pour atteindre la juste part, le Canada devra adapter son économie. Selon une modélisation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui a été commandée par sept organisations environnementales canadiennes, il est possible pour le Canada d'atteindre la juste part tout en maintenant la vitalité de l'économie canadienne. La modélisation démontre qu'il est possible d'atteindre les objectifs liés à la juste part, tout en maintenant un taux de croissance annuel du PIB de 1,8 %. Ces objectifs seront atteints grâce à des règlements souples auxquels s'ajoute une hausse de la tarification du carbone.

L'adaptation de l'économie canadienne passe inévitablement par une diminution progressive de la production d'énergies fossiles, qui représentent la principale cause des changements climatiques. Pour s'adapter, l'économie canadienne devra aussi passer d'une économie principalement linéaire à une économie qui mise davantage sur la circularité. C'est à dire de passer modèle qui consiste à extraire les matières premières nécessaires à la production, puis à la transformer, les consommer et les éliminer vers un modèle qui permet l'optimisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Finalement, nous tenons à souligner que la décarbonisation rapide de notre économie ne pourra se faire que si les parties impliquées envisagent un avenir prospère au-delà des combustibles fossiles. C'est pourquoi la main-d'œuvre de cette industrie doit être impliquée et soutenue durant ce processus de diversification économique.

Une loi sur la transition juste permettrait précisément de concrétiser ce dialogue et préparer la transformation de ce secteur économique. Le gouvernement doit également présenter un plan d'action ciblé comprenant des investissements en formation, transfert de compétences et aide au démarrage d'entreprise dans les secteurs de l'économie verte et circulaire.

Outre l'économie, nous souhaitons également mettre l'accent dans les sections suivantes sur l'adaptation dans le secteur agricole et dans nos collectivités.

L'adaptation dans le secteur agricole

Pour un grand pays comme le Canada, les réalités des fermes sont différentes d'une région à l'autre. Mais la crise climatique qui s'accroît représente un défi pour l'ensemble des agriculteurs et agricultrices. Les fermes canadiennes sont aux premières loges des impacts de cette crise, qui se font déjà sentir d'un océan à l'autre. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans équivoque: une adaptation

⁷ Collectif, 2021, [La juste part du Canada. Vers un objectif climatique plus ambitieux](#), document d'information

rapide serait bien moins coûteuse que les impacts engendrés par les changements climatiques.

État des lieux

Sécheresses et inondations et impact sur les récoltes

Au cours de l'année 2021, l'Ouest du Canada a subi les effets d'un dôme de chaleur et des rivières atmosphériques qui ont respectivement vu les températures atteindre 49 degrés celsius, causant par la même occasion la destruction du village de Lytle, et l'importante inondation de la plaine de Sumas.

La sécheresse de l'été 2021, la pire depuis 1961, a entraîné des pénuries d'approvisionnement de nourriture pour le bétail⁸. On note aussi que le rendement a diminué de presque 50% pour le canola en Saskatchewan et pour le blé on parle d'une diminution de près de 40% en Alberta et Saskatchewan⁹.

Lors des prochaines années, les rendements agricoles pourraient chuter jusqu'à 50%, en partie à cause d'événements météo extrêmes comme les inondations et les sécheresses. Un changement des pratiques n'est donc plus simplement souhaitable mais nécessaire et des sols en santé devraient servir de catalyseur.

Appauvrissement des sols

À l'échelle globale depuis l'avènement de l'agriculture intensive, on estime que les sols ont perdu de 20 à 70 % de leur contenu initial en matière organique¹⁰. Parallèlement, on a observé un déclin de la productivité sur environ 20 % des superficies arables.

Au Québec, à peine 2 % de nos sols sont cultivables et nos terres les plus fertiles sont continuellement menacées par le développement industriel et résidentiel. Dans certaines régions, comme celle des terres noires de la Montérégie, des spécialistes estiment que 2 cm de cette précieuse terre se volatilisent chaque année et qu'elle aura complètement disparu d'ici 50 ans si rien n'est fait¹¹.

La perte de matière organique est extrêmement problématique pour la rétention de l'eau et la production agricole. Il est cependant possible de réinjecter de la matière organique dans les sols afin qu'ils puissent à nouveau fournir les services écosystémiques et alimentaires, mais il faut s'activer maintenant pour obtenir des retombées dans 30 ou 40 ans¹².

⁸ ARod Nickel, 2022, [Canadian farmers face cattle feed shortage due to drought, transport strains](#), Reuters

⁹ Jacqueline Chen, Arnold Fernandes, [Drought in Canada Hits Farmers and Crop Insurers](#)

¹⁰ Lisa Ashton, Hannah Lieberman, Callum Morrison et Marie-Élise Samson, 2022, [Traduire la science en politiques : approches visant à accroître la séquestration du carbone dans le sol des terres cultivées du Canada](#), Institut canadien des politiques agroalimentaires

¹¹ Olivier Bachand, 2019, [Les terres noires de la montérégie en voie de disparition](#), Radio-Canada

¹² Isabelle Paré, 2022, [Le sol, ce microbiote méconnu sous nos pieds](#), Le Devoir

Pistes de solutions

Dans les pistes de solution qui ont émergé, un consensus s'est dégagé : la solution se trouve dans des pratiques agricoles durables qui favorisent la santé des sols, c'est d'ailleurs ce que nous avons démontré dans nos différentes contributions avec nos partenaires¹³.

Des sols en santé sont le pilier de la résilience des fermes face aux impacts des changements climatiques, ayant des effets positifs directs sur l'environnement et sur l'économie. De plus, les pratiques bénéfiques pour la santé des sols peuvent nous permettre d'atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre et d'évolution vers une agriculture durable comme mentionné dans l'énoncé de Guelph.

La gestion du risque de l'entreprise

La multiplication et l'augmentation de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes causent de l'incertitude quant au rendement agricole. Équiterre constate que les programmes de gestion de risques des entreprises visent d'abord à aider les agriculteur.trice.s à stabiliser leurs revenus et ils sont, en ce sens, principalement des programmes de compensation.

Pour palier aux lacunes d'adaptation dans le secteur agricole, Équiterre a proposé en 2021 la création d'un nouveau programme de gestion des risques de l'entreprise, Agri-résilience, qui permettrait de stimuler l'innovation et permettre de réduire l'impact du risque climatique sur les productions et les revenus agricoles, ainsi que les risques inhérents associés à la transition vers de nouvelles pratiques agricoles¹⁴.

Les solutions axées sur la nature pour des sols en santé

Lorsque les écosystèmes des sols sont florissants, ceux-ci contribuent à rendre meilleures la productivité, la fertilité et la biodiversité, ce qui se traduit par une dépendance moindre face aux intrants synthétiques et par des marges de profit supérieures. Des changements de pratiques peuvent améliorer les revenus des fermes, renforcer la sécurité alimentaire, stabiliser les cycles hydrologiques, favoriser la santé humaine et préserver la biodiversité.

Les pratiques favorisant la santé des sols capturent également le carbone afin d'enrichir la matière organique du sol et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de l'agriculture.

Les principes généraux pour améliorer et conserver la santé des sols et réduire les émissions de GES sont les suivants:

- Toujours garder un sol couvert (avec des plantes ou des restes de plantes)
- Maximiser la biodiversité
- Minimiser la perturbation des sols
- Garder des racines vivantes à l'année longue

¹³ Équiterre et Fondation Greenbelt (2021). *Le pouvoir des sols: Une feuille de route au profit des agriculteurs et de la résilience climatique* <https://legacy.equiterre.org/sites/fichiers/pouvoirdessols.pdf>

¹⁴ Équiterre, 2021, [Gestion du risque de l'entreprise en agriculture. Vers la création d'un programme Agri-résilience.](#)

- Réduire l'utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse, et augmenter les intrants organiques (fumier et compost)
- Faire paître les animaux en prairies et avec du fourrage, de manière holistique

L'adhésion des agricultrices et agriculteurs à la transition vers des pratiques durables dépend de nouveaux outils et de nouvelles ressources humaines et financières qui seront mises à leur disposition.

La diversification des cultures pour une saine autonomie alimentaire

En 2019, Santé Canada a présenté son nouveau *Guide alimentaire canadien* (GAC) qui, outre les proportions faisant la part belle aux fruits et légumes, introduit l'importance de la diversité, tant dans les fruits et légumes, dans les grains, que dans les sources de protéines.

Les recommandations du GAC vont dans le même sens que les régimes alimentaires durables présentés par la Commission *EAT-Lancet*¹⁵, soit des régimes à même de nourrir sainement la population mondiale croissante tout en respectant les limites planétaires. Pour atteindre les régimes alimentaires durables, il faudra :

- doubler la consommation de fruits, légumes, légumineuses et noix;
- réduire de 50% la consommation d'aliments tels que la viande rouge, le sucre et les aliments ultra-transformés (AUT);
- en somme, plus d'aliments d'origine végétale, et moins de produits d'origine animale.

Or, pour arriver à se nourrir ainsi, il faut que la production agricole soit en adéquation avec les régimes à adopter et que les aliments à privilégier soient disponibles en quantité, qualité et localement.

La pandémie a mis en lumière les limites des chaînes d'approvisionnement mondialisées et le risque potentiel de ne pouvoir produire suffisamment d'aliments localement pour nourrir les populations. Face à cette réalité et aux enjeux de santé publique et environnementale, nous devrions revoir notre système agricole pour augmenter l'autonomie alimentaire au pays. Cela passe par une production agricole bénéfique pour la santé, tant dans le choix des cultures que dans les méthodes culturales.

L'adaptation des collectivités

C'est souvent à l'échelle locale que l'impact des changements climatiques se font le plus sentir. C'est également à ce niveau de gouvernement qu'on manque le plus cruellement de ressources. Selon une étude de la firme Deloitte, « 76 % des charges financières associées aux infrastructures municipales sont assumées par les municipalités au Québec¹⁶ ». Or, les villes et les municipalités canadiennes dépendent principalement de la taxe foncière pour assurer les services aux citoyens. Dans ce contexte de nouveaux défis causés par les changements climatiques et de leurs conséquences importantes sur les finances publiques,

¹⁵ Willet, W., Rockström, J., Loken, B., Springmann, M., Lang, T., Vermeulen, S., et al. (2019). Food in the Anthropocene: the *EAT-Lancet* Commission on healthy diets from sustainable food systems. *The Lancet Commissions*, volume 393 (numéro 10170), 447-492. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)31788-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)31788-4)

¹⁶ Etienne Plamondon Emond, 2015, [Ce sont les villes qui paient le gros des infrastructures](#), Le Devoir

les paliers de gouvernement supérieurs ont le devoir d'aider les collectivités, partout dans le pays, à s'adapter.

Dans une étude publiée en 2021, l'Institut climatique du Canada a estimé que « les dommages aux résidences et aux bâtiments causés par les inondations pourraient quintupler dans les prochaines décennies et être multipliés par 10 d'ici la fin du siècle, ce qui entraînerait des coûts annuels pouvant atteindre 13,6 milliards de dollars¹⁷ ». L'Institut insiste cependant sur les gains budgétaires importants qui seront réalisés si les investissements sont réalisés en adaptation. On parle d'une réduction de 90% de la facture associée à l'érosion ou aux infrastructures routières et de 80% d'économie pour les réseaux de transmission et de distribution d'électricité. De son côté, la FCM, en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada a évalué à 5,3 milliards de \$ les besoins annuels pour l'adaptation de nos collectivités¹⁸.

État des lieux

Mobilité et territoires

Les changements climatiques vont modifier l'environnement naturel dans toutes les régions du territoire québécois et pourraient endommager ou causer des interruptions de services dans les systèmes de transport. [...] Les épisodes de pluie intense, les inondations, l'érosion des berges et les glissements de terrain affecteront à la fois les infrastructures de transport, ainsi que la mobilité des personnes et des marchandises.¹⁹

La demande énergétique associée au transport de personnes et de marchandises est étroitement liée à l'aménagement du territoire, celui-ci ayant également un effet direct sur la « résilience des collectivités face aux changements climatiques »²⁰.

L'étalement urbain associé à la croissance du réseau routier constitue également une menace à la protection de la biodiversité et des terres agricoles ainsi qu'à la préservation du paysage. Pourtant, les choix d'aménagement ont le potentiel de limiter l'ampleur de certains aléas (sécheresses, crues, vagues de chaleur), d'éviter l'exposition à leurs conséquences (érosion, inondations) et d'augmenter la capacité d'adaptation (renforcement des services écologiques). L'aménagement du territoire influence particulièrement deux secteurs d'émission : les transports et les bâtiments.²¹

¹⁷ FCM, [Investir dans l'avenir du Canada: le coût de l'adaptation au changement climatique](#)

¹⁸ Institut climatique du Canada, 2021, Submergés. [Les coûts des changements climatiques pour l'infrastructure au Canada](#).

¹⁹ Breton, Marie-Pier, Cloutier, Geneviève et Waygood, E. Owen. D., « Chapitre 7 : Québec » dans Palko, Kathy G. et Donald S. Lemmen (dirs), *Risques climatiques et pratiques en matière d'adaptation pour le secteur canadien des transports 2016*, Gouvernement du Canada, 2017.

²⁰ Groupe de travail sur l'aménagement du territoire et l'adaptation, *Rapport final – Remis dans le cadre des travaux d'élaboration du Plan d'électrification et de changements climatiques 2020-2030*, 2019, 6, consulté le 16/01/2022, URL <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/rapports-consultation/gtata-pecc-2019-11-rapport-complet.pdf?1606151606>

²¹ Groupe de travail sur l'aménagement du territoire et l'adaptation, *Rapport final – Remis dans le cadre des travaux d'élaboration du Plan d'électrification et de changements climatiques 2020-2030*, 6.

Enfin, les pratiques actuelles en matière de mobilité des personnes, dans lesquelles l'automobile, voire même l'« autosolisme »²², occupe une place centrale, nourrissent les inégalités sociales. En effet, la dépendance au système automobile « représente un effort organisationnel et financier fortement inéquitable pour les ménages les plus vulnérables » selon la Chaire de recherche-innovation en stratégies intégrées transport-urbanisme (In.SITU).²³ Par ailleurs, des injustices climatiques existent en ce qui a trait à la pollution atmosphérique, sonore et visuelle liée au secteur des transports.²⁴ Les communautés les plus vulnérables face à cette problématique sont souvent celles qui y contribuent le moins.

Pistes de solution

Reboiser et renaturaliser les écosystèmes

Il n'est plus suffisant de freiner le déclin de la biodiversité, il faut restaurer la biodiversité perdue et renaturaliser les zones minéralisées. Les territoires naturels et agricoles qui sont gérés de manière optimale agissent comme des puits de carbone : ils absorbent le carbone de l'atmosphère, ce qui contribue à atténuer les émissions de GES. Ces territoires sont également en mesure de fournir des lieux récréatifs, d'habitats naturels, de renouvellement des nappes phréatiques et de contrôle des inondations²⁵.

Aménagement du territoire et déplacements motorisés

Livraison en milieu urbain

Favoriser le mieux-être des collectivités en réduisant le nombre de camions en circulation pour une meilleure sécurité pour tous les usagers de la route, une meilleure qualité de l'air pour les résidents, une diminution du bruit et évidemment d'émissions de GES. Parmi les solutions, notons les suivantes :

- Utiliser des vélos-cargos électriques. L'utilisation d'un vélo-cargo permet d'augmenter les points de livraison de 15 % à l'heure, comparativement à un camion conventionnel.
- Favoriser l'implantation des mini-hubs. Stratégiquement situés en ville, ils peuvent être utilisés pour le transbordement et le transfert de marchandises de grands camions vers des véhicules plus petits, y compris les vélos-cargos.
- Optimiser les systèmes de livraison et la logistique.
- Construire des casiers à colis pour livraison directe

²² Le fait de se déplacer seul(e) dans son véhicule personnel pour la majorité de ses déplacements.

²³ Chaire de recherche-innovation en stratégies intégrées transport-urbanisme (In.SITU), *Portrait des disparités en matière de mobilité dans l'agglomération de Montréal – Étude portant sur la caractérisation des inégalités de mobilité quotidienne*, 2018, 21, consulté le 16/01/2022, URL

https://chaireinsitu.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/36/2018/05/Cahier-In.SITU-n%C2%B03_version1_interactif.pdf

²⁴ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, *Avis concernant les polluants le long des autoroutes et recommandations sur les usages aux abords du complexe Turcot*, 2017, consulté le 16/01/2022, URL <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2976963>

²⁵ Smart Growth America et Transportation for America, *Driving Down Emissions: Transportation, land use, and climate change*, 20

- Accélérer le déploiement de véhicules zéro émission (VZE) pour les livraisons urbaines.

Infrastructures de transport actif

Tout développement ou transformation du territoire doit prendre en compte les déplacements actifs (marche, vélo, trottinette, planche à roulettes, etc.). Il est inconcevable qu'en 2021 soient construits des quartiers sans trottoir ou bande d'accotements adaptés aux différents modes de transport actif, que des espaces de stationnement soient aménagés dans l'espace public, mais qu'aucun espace ne soit planifié pour l'installation de supports à vélo ou de stations destinés au vélo-partage par exemple. Les trottoirs et les bandes ou pistes cyclables ne devraient plus être facultatifs et doivent être prévus en amont de la réfection de secteurs ou du développement de nouveaux secteurs lorsque celui-ci est inévitable.

Décarboner le secteur lourd

Alors que l'attention des gouvernements a surtout été tournée vers l'électrification des véhicules personnels, on voit de plus en plus émerger des solutions pour la décarbonation du secteur du transport moyen lourd.

Des initiatives sont actuellement en cours pour accélérer la décarbonation des autobus scolaires²⁶. On compte plus de 51 000 autobus au Canada dont 99 % sont alimentés par les énergies fossiles (70 % au diesel, qui est le combustible le plus nuisible pour la santé). Ces autobus contribuent aux émissions du secteur des transports du Canada, qui représente le quart des émissions de GES du pays. Pour le bien-être des quelque 2 millions d'enfants qui prennent le bus chaque année, ainsi que pour les élèves de demain, il est temps que le Canada électrifie sa flotte.

Les initiatives en transport lourd doivent répondre aux injustices environnementales créées par le réseau actuel et garantir une réduction nette des émissions dans les communautés particulièrement vulnérables à la mauvaise qualité de l'air. D'ailleurs, celles-ci doivent être les premières à bénéficier des retombées positives de l'électrification du réseau. Leur engagement et leur mobilisation sont également essentiels pour le développement de solutions justes qui répondent à leurs besoins, améliorent leur état de santé et garantissent de saines conditions environnementales²⁷.

Conclusion

Nos commentaires préliminaires dans le cadre des consultations sur la stratégie nationale d'adaptation mettent l'accent sur les modifications requises pour assurer la résilience de notre économie, de notre agriculture et de nos collectivités.

Nous sommes d'avis que le Canada est particulièrement vulnérable aux conséquences des changements climatiques et qu'il faut mieux planifier l'adaptation. Certaines adaptations sont d'ordre réglementaires ou budgétaires, mais d'autres sont d'ordre systémique.

²⁶ Équiterre, 2022, [Lancement : une nouvelle alliance pour les autobus scolaires électriques](#)

²⁷ Fondation David Suzuki, Équiterre, 2022, [Décarbonisation du transport lourd et justice climatique](#)

Pour réussir, la transition et l'adaptation doivent être inclusives et prendre racine dans la réalité des gens, au cœur des collectivités partout au pays.